

# Protocole adulte – BOZ

**L'accès adulte à l'école est uniquement autorisé : aux personnels enseignants, au personnel d'entretien des locaux et aux personnels de la cantine si le repas se fait dans les classes.**

- Port du masque obligatoire et respect des règles de distanciation sociale,
- Lavage des mains ou utilisation du gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école,
- Lavage des mains avant toute utilisation de matériel et nettoyage des surfaces avec lingette désinfectante si nécessaire.
- Aération des locaux (avant l'arrivée des enfants, pendant les récréations, au moment du déjeuner, le soir après le départ)